

COLOMBES



#2
ÉDITION
SPÉCIALE
MAI 2020

COVID-19

COLOMBES PRÉPARE LE DÉCONFINEMENT

Les gestes qui protègent

Dans la lutte contre
le Covid-19, les gestes
barrières doivent
devenir des réflexes :

Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser
ou éternuer dans
son coude



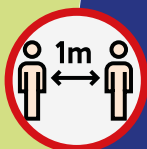
Utiliser des
mouchoirs à usage
unique et les jeter



Saluer sans
se serrer la main
et sans s'embrasser



Respecter
une distance d'au
moins un mètre



Depuis le début de l'épidémie de Covid-19, la municipalité se mobilise chaque jour pour soutenir et aider les Colombiens pendant cette période de crise.

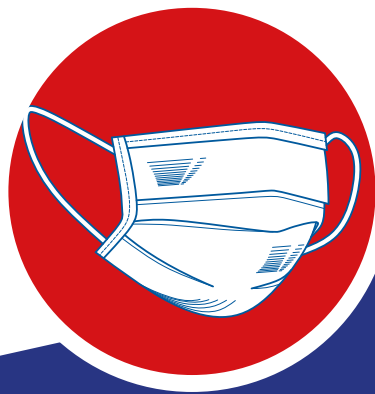
Aujourd'hui, l'horizon est en train de s'éclaircir et l'espoir renaît avec la perspective d'un déconfinement progressif le 11 mai prochain.

Il est désormais temps d'anticiper cette nouvelle étape et de préparer le « jour d'après ». C'est dans cet esprit que nous avons commandé 100 000 masques lavables et réutilisables, afin que tous les Colombiens puissent en disposer dans les prochains jours.

Si l'espoir renaît, je sais que beaucoup d'incertitudes demeurent, mais je sais aussi pouvoir compter sur la responsabilité et l'esprit de solidarité de chacun d'entre vous pour relever ensemble ce défi.

D'ici-là, prenez soin de vous et de vos proches.

Nicole Goueta
Maire de Colombes



MERCREDI 6 MAI, VENEZ CHERCHER VOS MASQUES !

Pour préparer les Colombiens au déconfinement, **la municipalité a décidé de doter chaque habitant d'un masque homologué**, lavable et réutilisable. Mercredi 6 mai, vous êtes invités à passer chercher les masques attribués aux membres de votre famille. *(retrouvez toutes les consignes en page 3)*

UNE AIDE DE LA VILLE À L'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Le Ministre de l'Éducation nationale a annoncé que tous les élèves ne rentreront pas à l'école en même temps le 11 mai prochain.

Face aux difficultés de certains parents à concilier télétravail et suivi scolaire de leurs enfants, la municipalité a souhaité venir en aide aux familles en facilitant la continuité pédagogique préconisée par l'Éducation nationale à travers **un contact régulier avec les**

élèves. Des agents municipaux dédiés et formés les aideront à **réaliser leurs devoirs en reprenant les points étudiés en cours.** Le dispositif s'adresse prioritairement aux élèves les moins autonomes.

Inscriptions :
portail-famille.colombes.fr

Si vous ne pouvez pas vous connecter, appelez le 01 47 60 80 50



LE CCAS AU CHEVET DES PERSONNES VULNÉRABLES

La municipalité propose un portage de repas à domicile. Un service qui a augmenté de 67% depuis le début de la crise sanitaire.



Photo : Alexis Goudeau

Un service de transport à la demande particulièrement apprécié est proposé aux personnes vulnérables pour des rendez-vous médicaux et besoins en médicaments.

436 patients ont poussé la porte du cabinet médical éphémère Covid-19 installé 6, bd Edgar-Quinet, depuis son ouverture le 28 mars dernier, pour soulager les urgences de l'hôpital Louis-Mourier. **1 055 appels téléphoniques ont été enregistrés** grâce à un call center gratuit mis en place dans le cadre du dispositif. Le cabinet sera fermé le vendredi 1^{er} mai.

Infos : 0 800 476 000 (appels gratuits)

LE DÉPARTEMENT FINANCE UNE CAMPAGNE DE DÉPISTAGE DU COVID-19 DANS LES EHPAD

Depuis le 16 avril, un réseau de laboratoires identifié par l'Agence Régionale de Santé a été sollicité par le Département pour **mener des tests homologués** (PCR) auprès des résidents et des personnels des Ehpads, des résidences autonomes comme la résidence colombienne Yvonne-Feuillard et des services d'aides et d'accompagnement à domicile.

De nombreuses autres mesures

Par ailleurs, le Département a mis en place une **aide exceptionnelle de 500 € mensuels**, pour une durée de trois mois, afin de financer des prestations à domicile d'aide à la personne pour les seniors hospitalisés qui retournent à leur domicile.

Le Département soutient également les personnes en difficulté qui bénéficient de la **prime d'activité**.

Renseignements : info.aides@hauts-de-seine.fr

37 000 MASQUES OFFERTS PAR LA RÉGION



La Région Ile-de-France a offert 37 000 masques à Colombes début avril, alors que la pénurie était encore criante. **17 000** ont été donnés au cabinet médical Covid-19 et au personnel travaillant auprès des personnes vulnérables, **18 000 ont été distribués dans les pharmacies**

et 2 000 offerts aux commerçants de la ville, en contact quotidien avec la clientèle colombienne.

LA MUNICIPALITÉ PRÉPARE LE DÉCONFINEMENT

La Ville prend toutes les mesures en matière de protection individuelle pour éviter la propagation du Covid-19. 100 000 masques lavables pour la population et les agents communaux seront distribués le 6 mai et du gel hydroalcoolique sera disponible dans tous les points d'accueil.



Photo : Alexis Gourdeau

Pour préparer la population au déconfinement, la municipalité a décidé de doter tous les membres de chaque foyer colombien d'un masque lavable par personne.

Ces masques, homologués par le ministère des Armées, ont été commandés par Colombes à une entreprise française et conditionnés par les agents municipaux, qui les ont découpés et enveloppés pour assurer leur protection.

Pour renforcer la protection de tous, des plaques de plexiglas réalisées par les agents du centre technique municipal ont d'ores et déjà été installées aux guichets d'accueil des Affaires civiles et générales, restés ouverts pendant le confinement pour les déclarations de naissance et de décès et le retrait des titres délivrés.

Cette mesure sera généralisée dans tous les services amenés à recevoir du public après le 11 mai, de

même que le recours systématique à un distributeur de gel hydroalcoolique à pédale.

Par ailleurs, le personnel municipal en contact avec le public sera testé progressivement avant la reprise du travail. Dans les cas particulièrement sensibles comme les services aux personnes vulnérables, le personnel est également équipé de gants et de blouses.

COMMENT CHERCHER SON MASQUE ?

La distribution aura lieu mercredi 6 mai de 9h à 12h et de 14h et 18h30.

1. Si vous êtes **inscrit sur les listes électorales** **présentez-vous** dans votre bureau de vote habituel*, muni de votre **livret de famille** et d'une **pièce d'identité**. **Attention : une seule personne par foyer.**
2. Si vous n'êtes **pas inscrit sur les listes électorales**, rendez-vous dans votre mairie de quartier ou à l'hôtel de ville, muni d'une **pièce d'identité**, d'un **justificatif de domicile** (quittance de loyer, d'électricité, de téléphone ou taxe d'habitation) **et de votre livret de famille.**
3. Les **personnes vulnérables qui ne peuvent se déplacer** peuvent établir une procuration (manuscrite si elles le souhaitent) et la donner à un proche ou voisin. **Plus d'infos, CCAS : 01 47 60 43 54**
4. Les **Colombiens qui ne pourront pas se déplacer le 6 mai** peuvent s'inscrire par mail afin de prendre rendez-vous : masques@mairie-colombes.fr

* Sauf pour le bureau de vote du tribunal d'instance, transféré médiathèque J. Prévert

UNE REPRISE DES CHANTIERS TRÈS ENCADRÉE

Une audioconférence s'est déroulée avec Pierre Soubelet, préfet des Hauts-de-Seine et l'ensemble des maires du département pour envisager la reprise des chantiers arrêtés, sous réserve du respect des préconisations d'un guide de sécurité sanitaire établi par l'Organisation professionnelle de prévention du bâtiment et des travaux publics (OP-

PBTP). **La municipalité nommera un responsable COVID-19 pour s'assurer du respect de ces préconisations.** Parmi les grands chantiers publics de Colombes, figurent la rénovation de l'école Jean-Jacques Rousseau (*photo ci-contre*), celles d'un parking souterrain aux Fossés-Jean, du vieux clocher ainsi que les chantiers de l'Arc sportif.



LES ASSOCIATIONS CARITATIVES SUR LE PONT

Durant la crise sanitaire, **les associations se mobilisent**. La **Croix Rouge** prend les commandes et livre des paniers de produits d'hygiène et d'alimentation à un prix prédéfini aux personnes vulnérables orientées par le CCAS. Le **Samu social** poursuit ses missions concernant les maraudeurs et reste en lien étroit avec le CCAS. La **Protection civile** monte une garde avec le Samu et les pompiers et entreprend également des maraudeurs avec une

distribution alimentaire aux personnes sans abri. La **Fraternité Saint-Vincent de Paul** ouvre deux matinées par semaine pour les usagers orientés par le CCAS, le **service des solidarités territoriales du Département**, et d'autres structures solidaires. Sur le même principe, les **Restos du Cœur** ont réouvert depuis le 23 avril, deux après-midi par semaine. La **municipalité a fourni des masques en soutien à ces actions**.

L'AIDE APPORTÉE PAR CHP
À SES LOCATAIRES

Face aux difficultés économiques engendrées par la crise sanitaire, le bailleur social a décidé de suspendre l'envoi des courriers de relance pour les loyers non acquittés. En fonction de l'étude des dossiers, **les échéances pourront être reportées**.

Par ailleurs, les équipes ont contacté les locataires de plus de 70 ans un par un pour s'assurer de leur bien-être.
CHP : 01 41 19 14 14

URGENCE SANTÉ

INFOS COVID-19

Une question sur l'épidémie ?
Appelez le **0 800 130 000**
tous les jours de 09h00
à 19h00.

Cabinet médical COVID-19

6 bd E. Quinet
Consultation sur RV, 7/7
Tél. : 0800 476 000

Urgences dentaires

Hôpital Louis-Mourier
De 8h à 12h
Tél. : 01 47 60 63 17

Conseil de l'ordre dentaire

Tél. : 01 47 76 25 42

Cellule d'urgence
médico-psychologique

Tél. : 0800 130 000

Association Terrapsy

(Accompagnement en
français, anglais, arabe 7j/7)

Tél. : 0805 822 810

SOS Amitié

Tél. : 09 72 39 40 50

PMI

102, av. Barbusse
Tél. : 01 41 30 05 76

**Urgences vétérinaires
3115**

COLLECTES DE VÉGÉTAUX ET D'ENCOMBRANTS

• **Les déchets végétaux sont collectés tous les lundis et mardis** selon votre secteur. Déposez les sacs en papier fermés devant chez vous la veille de la collecte. Les sacs en papier sont dorénavant disponibles sur livraison, jusqu'à la réouverture des marchés ! Contactez le **01 47 60 83 78 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00**. 10 sacs par adresse maximum par semaine.

• Prochaine **collecte des encombrants prévue les 25 et 26 mai**, le même jour que les ordures ménagères. Le service limite le ramassage à 2m³ par adresse. **Déposez-les entre 21h la veille et 7h du matin le jour de la collecte**. **Attention** : les riverains des voies privées déposeront encombrants et végétaux à l'angle de la voie publique la plus proche.

Infos : 0800 892 700



Photo : Alexis Goudeau

En bref

• **Vos courses livrées chez vous !**
Depuis la fermeture des marchés de la ville, les commerçants s'organisent et vous proposent un tout nouveau service de livraison. Pour trouver la liste des commerces concernés, rendez-vous sur www.Colombes.fr ou dans le hall de l'hôtel de ville.
Infos : 01 47 60 81 30

• **Lettre éco, Commerces et entreprise**. La ville de Colombes a compilé dans une lettre toutes les informations disponibles sur les

mesures de soutien aux commerces et entreprises.

Infos : www.colombes.fr

• **L'Immédiaték s'offre à tous**. Avec le confinement, l'Immédiaték devient accessible à tous, même sans inscription aux médiathèques. Alors n'attendez plus pour accéder gratuitement à tous les films, livres, et autres ressources disponibles en ligne. Nouveauté : un soutien scolaire fort appréciable !
Rendez-vous sur : <https://immediatek.colombes.fr>

Colombes le Mag - Magazine de la ville de Colombes - Edition spéciale Covid-19
Directrice de la publication : Nicole Goueta - Rédactrice en chef : Laura De Jardin - Journaliste : Roxane Grolleau - Maquettiste : Christine Doual - Impression : Ville de Colombes - Tirage : 35 000 exemplaires